

18 janvier 2021

EMN Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, crée par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans [une réponse commune à la question parlementaire n° 3314 du 16 décembre 2020](#), Jean Asselborn, Ministre de l'Immigration et de l'Asile; Henri Kox, Ministre de la Sécurité intérieure; et Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ont fourni des informations sur la situation dans les structures d'accueil pour demandeurs de protection internationale, par exemple, le nombre de structures d'hébergement, la taux d'occupation, les mesures spécifiques prises relatives à la pandémie et d'autres.
- Dans sa [réponse à la question parlementaire n°3300 du 14 décembre 2020](#), Claude Meisch, Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse, a fourni des informations sur l'acquisition de la langue luxembourgeoise à la crèche, indiquant que l'objectif n'est pas d'enseigner formellement la langue, mais d'améliorer l'intégration des enfants au niveau local dans la société multilingue et multiculturelle.
- Le 22 décembre 2020, [la loi du 15 décembre 2020 portant approbation du Protocole P029 - Protocole de 2014 relatif à la convention sur le travail forcé, 1930, adopté par la Conférence générale de l'Organisation internationale du travail, fait à Genève, le 11 juin 2014](#) a pris d'effet. Il renforce le cadre juridique international en créant de nouvelles obligations pour prévenir le travail forcé, protéger les victimes et donner accès à des compensations, telle que l'indemnisation des dommages matériels et physiques.

*** Événement ***

Nous vous invitons au webinaire

« **Impact of COVID-19 pandemic on voluntary and forced return procedures and policy responses** »,

organisé par l'EMN en coopération avec l'OECD et qui se tiendra **en ligne le 20 janvier 2021 de 15h00 à 16h15**. L'événement servira à lancer le cinquième EMN-OECD Inform (notes de synthèse) sur l'impact du COVID-19 dans le domaine de la migration.

Veuillez vous inscrire [ici](#).

Chiffre de la semaine: 267

En 2020, la Syrie était le principal pays d'origine des demandeurs d'asile, suivie d'Erythrée (141).

Source: [Statistiques concernant la protection internationale au Grand-Duché de Luxembourg Mois de novembre 2020](#)

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : www.emnluxembourg.lu

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en